

# Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40 – Fax : 05.34.36.12.44

Site Internet : [www.fsgt31.fr](http://www.fsgt31.fr)

[accueil@31.fsgt.org](mailto:accueil@31.fsgt.org)



**22 FEVRIER 2022**

**N° 25**

L'adversaire et l'arbitre  
sont les partenaires  
qui nous font progresser

## SOMMAIRE

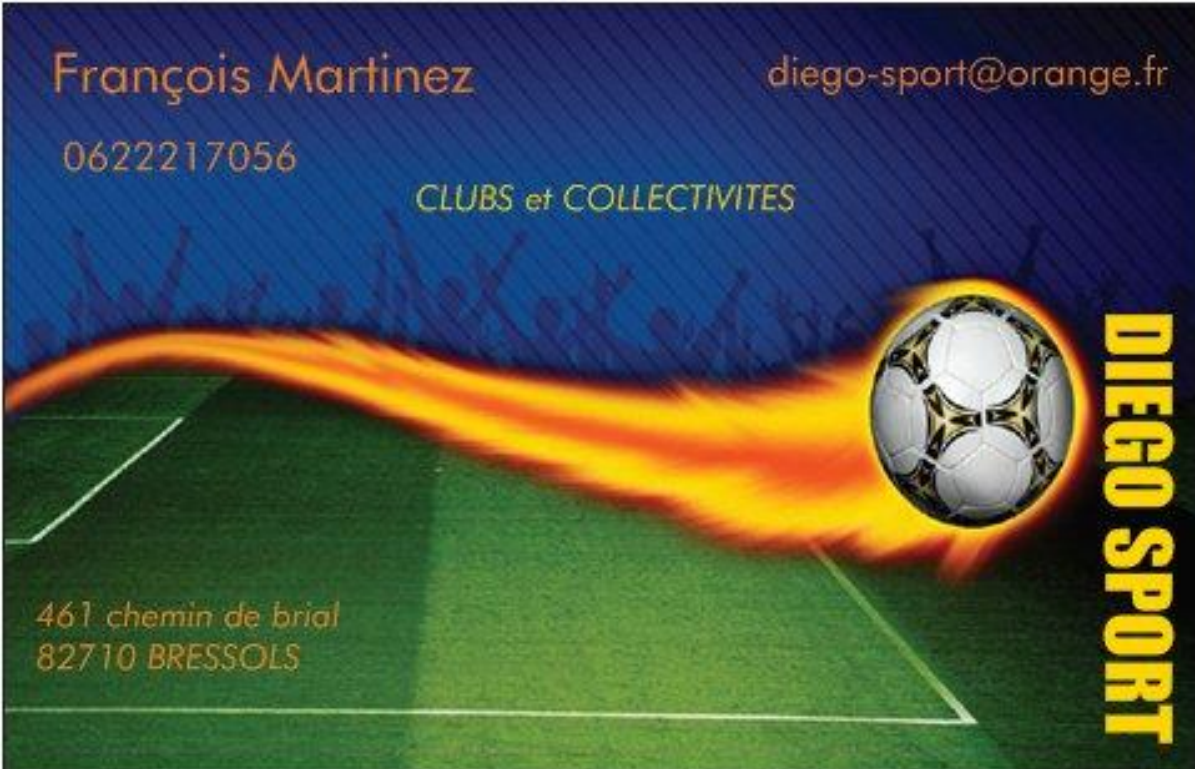
- Réunion de la Commission,
- Pense-bête,
- Informations licences,
- Résultats semaine 7,
- Sportivité semaine 7,
- Sanctions,
- Coupe Occitane,
- Rectificatif calendrier,
- Calendrier semaines 8 à 10.



**SAISON 2021 - 2022**

**OFFICIEL DU FOOTBALL**

# Partenaire de la F.S.G.T. 31



François Martinez  
0622217056  
diego-sport@orange.fr  
CLUBS et COLLECTIVITES

461 chemin de brial  
82710 BRESSOLS

**DIEGO SPORT**

# REUNION DE LA COMMISSION

Lundi 21 février 2022.

Présents : Pierre-Jean BERNARD, Bruno CADART, Patrick FINKBEINER, Marcel MARTINS, Laurent SARDA et René SILHOL.

## PENSE-BETE

### ❶ FORMALITES POUR ACCEDER AU SITE FGST 31

- ❶ Nom du site : fsgt31.fr
- ❷ Pour accéder au bulletin :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE  
 BULLETINS
- ❸ Pour accéder au memento :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE  
 MEMENTO
- ❹ Pour accéder aux classements :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE  
 CLASSEMENTS
- ❺ Pour accéder aux calendriers :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE  
 CALENDRIERS
- ❻ Pour accéder au règlement intérieur :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE  
 REGLEMENT INTERIEUR

### ❷ DEMANDE DE LICENCE

Si vous n'avez pas de fiche de demande de licence, vous avez la possibilité de la télécharger en format pdf, sur notre site :

- ❶ [www.fsgt31.fr](http://www.fsgt31.fr),
- ❷ Football à 11,
- ❸ Actualités,
- ❹ Demande de licence.

### ❸ DECLARATION D'ACCIDENT

Il vous est possible de télécharger directement une déclaration d'accident, sur le site de l'assurance. Ainsi vous ne perdrez pas de temps s'il vous arrive une blessure.

- ❶ site : <http://www.mutuelle-des-sportifs.com>
- ❷ onglet : « en cas d'accident ».
- ❸ télécharger le document en format pdf.

### ❹ LICENCIÉS D'UNE AUTRE DISCIPLINE

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans un **autre club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession **l'autorisation du club d'appartenance + le carton blanc**.

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans le **même club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession le **carton blanc**.

**Important : Un licencié ne peut pratiquer dans un autre club une discipline existante dans le sien.**

### **⑤ REDACTION ET CONTRÔLE DE LA FEUILLE DE MATCH**

Les noms des joueurs doivent être inscrits en MAJUSCULES, qu'aucun joueur ne doit être raturé (marqué non joué par l'arbitre) et que les feuilles de match qui sont auto-carbonées doivent être dépliées afin que des inscriptions gênantes ne s'écrivent sur le double.

*La transgression à ces règles entrainera automatiquement une amende pour le club fautif.*

**D'autre part, toutes les feuilles de match sont contrôlées automatiquement par la Commission, même en absence de réclamation.**

Alors soyez vigilants lorsque vous formez vos équipes, afin d'éviter tout litige éventuel. D'autre part, les feuilles de match bien remplies facilitent le travail de la Commission. Aussi, remplissez-les scrupuleusement.

### **⑥ RETOUR FEUILLES DE MATCH**

**Les feuilles de match doivent être retournées dans les délais, aussi bien l'original que le double, (feuilles postées 48h après la rencontre ou parvenues à la Commission avant le lundi midi suivant la rencontre), sous peine de rencontre perdue par pénalité pour le club en infraction, plus amende pour retard.**

### **⑦ CERTIFICATS MEDICAUX**

Les responsables de clubs doivent gérer la conformité de ces certificats vis à vis de la nouvelle législation.

**Il est donc primordial que chaque joueur soit à jour avant que son dirigeant le laisse pratiquer sur un terrain, car dans le cas contraire, c'est sa responsabilité qu'il engage.**

### **⑧ CONTRÔLE SYSTEMATIQUE DES LICENCES ET DEBUT DES RENCONTRES**

Comme les saisons précédentes, un **contrôle systématique des licences** sera effectué par l'arbitre à chaque rencontre. D'autre part, « **une rencontre devra impérativement débiter au plus tard, un quart d'heure après l'horaire désigné sur le bulletin, toutes les vérifications d'usage ayant été effectuées. L'équipe n'étant pas prête sera déclarée forfait** ». Si pour une rencontre fixée à 19h45 par exemple, l'arbitre n'est pas en mesure d'avoir terminé la vérification des licences pour commencer la rencontre à 20h00 dernière limite, alors l'équipe qui n'est pas prête sera déclarée « forfait ». Il en va de même si aucune des deux équipes n'est prête à 20h00. Alors **prenez vos dispositions pour éviter tout litige.**

**Qui plus est cette saison, avec les protocoles sanitaires d'utilisation des installations sportives, les gardiens feront évacuer les vestiaires à 21h45 afin d'effectuer le nettoyage et la désinfection des locaux (ceci concerne les terrains de Toulouse. Se référer aux protocoles particuliers de chaque municipalité pour les autres installations).**

## ⑨ EQUIPEMENTS DES EQUIPES

### 🔊 RESPECT DES COULEURS :

Sur la feuille d'engagement, vous nous avez fait connaître les deux couleurs de maillots que nous avons retranscrites dans le Mémento. Ce sont les couleurs avec lesquelles vous devez obligatoirement jouer lorsque vous êtes « visiteurs ».

### ART 14-A : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Les Clubs doivent jouer sous les couleurs qu'ils ont déclarées à la Commission. Si les deux équipes en présence jouent sous des couleurs semblables ou pouvant amener une confusion :

- le **Club recevant** doit changer les siennes, sous peine de match perdu si aucune entente n'est trouvée entre les deux équipes,

### 🔊 LES BALLONS :

Des problèmes survenus lors de certaines rencontres les saisons passées nous font vous rappeler ce point de règlement. Soyez-y très attentifs :

### ART 14-D : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Les ballons sont fournis, **sous peine de la perte du match**, par le club recevant et en nombre suffisant pour permettre à l'arbitre de mener la rencontre à son terme. Sur terrain neutre, chaque équipe devra présenter, avant le match, un ballon en parfait état. L'organisateur est tenu de fournir le nombre de ballons nécessaires au bon déroulement de la rencontre.

Alors prenez vos précautions pour éviter tout nouveau problème.

## ① ① COULEURS DES FEUILLES DE MATCH

Nous rappelons à toutes fins utiles d'utiliser les feuilles de couleur **ROSE** pour la Coupe de la Haute-Garonne, les feuilles de couleur **JAUNE** pour la Coupe de Printemps et les feuilles **BLANCHES** pour le Championnat.

## ① ① PARTICIPATION FOOT A SEPT- FOOT A ONZE

Précision concernant la participation des joueurs de « foot à 7 » et « foot à 11 » dans ces deux disciplines :

Une des deux disciplines peut utiliser lors d'une rencontre,  $\frac{1}{4}$  des joueurs inscrits sur la feuille de match appartenant à l'autre discipline.

Soit :

3 joueurs de foot à 11 peuvent être utilisés dans l'équipe de foot à 7,

4 joueurs de foot à 7 peuvent être utilisés dans l'équipe de foot à 11.

D'autre part, en respectant le délai de 48 heures, un joueur peut jouer à 11 et à 7 la même semaine.

## ① ② REPORT DE MATCH

Pour un **report de match**, vous devez le demander **au plus tard avant le vendredi midi suivant la 1<sup>ère</sup> programmation sur le bulletin**. Sinon pas de possibilité de report. Si cette demande a été faite par « **courrier électronique** », **la demande doit comporter la signature manuscrite et lisible**, et **être scannée et envoyée en pièce**

**jointe**. La demande ORIGINALE, obligatoirement signée par le président du club devra être confirmée dans les 48 heures à la commission.

### **①③ RAPPORT DES JOUEURS ET SANCTIONS**

Lorsqu'un joueur prend une exclusion définitive, il doit envoyer son rapport dans les quarante-huit (48) heures qui suivent la rencontre. Si toutefois le rapport était envoyé par « **courrier électronique** », ce rapport devra **comporter la signature manuscrite et lisible**, et **être scanné et envoyé en pièce jointe, dans les vingt-quatre (24) heures**. Il devra être **confirmé par l'envoi de l'original par la voie postale** dans les cinq jours. Ce n'est qu'à ce moment qu'il sera pris en compte.

Pour ce qui est des sanctions, **les rencontres non jouées ou « forfait » ne sont pas comptabilisées pour les suspensions à purger**.

En ce qui concerne le reliquat des sanctions d'une saison à l'autre, un joueur étant suspendu doit être licencié dès le début de la saison pour pouvoir continuer à purger sa suspension:

#### **ART 31-E-13 : QUALIFICATION DES JOUEURS**

##### **JOUEUR SUSPENDU EN « TEMPS » :**

« Un joueur suspendu en « temps » à cheval sur deux saisons, sera requalifié au terme de sa sanction **sous condition qu'il ait repris sa licence au début de la saison sportive suivante.** ».

**En cas de doute, contactez Marcel MARTINS à la Commission.**

### **①④ INFORMATION SUR LA RESPONSABILITE DES CLUBS**

**EN CAS D'INCIDENTS LORS D'UNE RENCONTRE, LES CLUBS SONT RESPONSABLES DE LEURS SUPPORTERS. S'IL Y A DEBORDEMENTS DE CES DERNIERS, CE SONT LES CLUBS QUI SERONT SANCTIONNES.**

### **①⑤ ARRETES MUNICIPAUX**

#### **ART 9-B-5 :**

**"Les arrêtés municipaux doivent arriver à la commission avant le lundi suivant la déclaration. Dans le cas contraire, ils ne seront pas pris en considération."**

### **①⑥ COMMUNICATION DES RESULTATS**

**ART 11-B-2 :** Le club vainqueur, ou le recevant en cas d'égalité, doit **téléphoner** le résultat de la rencontre à la commission et ceci au plus tard le lundi qui suit la rencontre, avant midi. Dès **pénalités sont prévues pour le non-respect de ces dispositions**.



# INFORMATION LICENCES

## IL N'EST PLUS POSSIBLE DE FAIRE DE NOUVELLES LICENCES



Cette saison le suivi des licences est modifié et vous est présenté sous forme de tableau, vous permettant de visualiser les diverses étapes avant **VALIDATION COMPLETE** de vos lots déposés.

A compter de la **DATE DE DISPONIBILITE DE VOS CARTONS LICENCES** à la commission (suivant parution Bulletin) vous disposerez d'un **DELAI DE DEUX (2) MOIS AU MAXIMUM (SOIT 8 SEMAINES)** pour effectuer à votre convenance, toutes les démarches nécessaires (Retrait des cartons licences - Retour des licences à valider & Retrait des licences validées)

Passé cette date, les joueurs concernés par des **LICENCES NON VALIDEES** seront **AUTOMATIQUEMENT DISQUALIFIES** et ne pourront plus **PARTICIPER** aux rencontres de leurs équipes sous peine de **SANCTIONS** (match perdu pour le club)



## DOSSIERS INCOMPLETS POUR QUALIFICATIONS JOUEURS

AS MATRA	Manque autorisation du club PROGRES SON Foot 7 pour le joueur COUDERC Sébastien
----------	---



## SUIVI ETAT DES LICENCES CLUBS

CLUBS	DATE DISPONIBILITE CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETRAIT CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETOUR LICENCES A VALIDER (NOMBRE)	DATE DISPONIBILITE LICENCES VALIDEES PAR COMMISSION (NOMBRE)	DISQUALIFICATION JOUEURS A COMPTER DU
ASCA	17/01 (1)	07/02 (1)			14/03
ALTRAN FOOT	28/09 (1)	28/09 (1)			29/11
	27/12 (1)	31/01 (1)	21/02 (1)	21/02 (1)	21/02
	07/02 (3)	21/02 (3)			04/04
FC BALEC	18/10 (1)	29/11 (1)			20/12
ASC CNES	20/09 (1)	28/09 (1)			22/11
	07/02 (1)	07/02 (1)			04/04
AS DRT	04/10 (5)	04/10 (5)			06/12
	13/12 (1)	31/01 (1)			07/02
DYNAMO FC	13/12 (1)	10/01 (1)	31/01 (1)	31/01 (1)	07/02
	07/02 (2)				04/04
ASEAT	24/01 (1)				21/03

ASFP LUSITANOS	04/10 (1)	04/10 (1)			06/12
	10/01 (2)	31/01 (2)			07/03
	07/02 (2)				04/04
AGATE FC	11/10 (2)	16/11 (2)			13/12
	11/10 (1)	16/11 (1)	11/02 (1)	14/02 (1)	13/12
	02/11 (1)	16/11 (1)			03/01
	22/11 (1)	14/12 (1)			17/01
	29/11 (2)	14/12 (2)			24/01
	27/12 (3)	09/02 (3)			21/02
	07/02 (1)	09/02 (1)			04/04
IO TEAM	04/10 (1)	30/11 (1)			06/12
	11/10 (1)	30/11 (1)	15/12 (1)	20/12 (1)	13/12
	07/02 (2)				04/04
LOLA	24/01 (1)				21/03
LES SHADOCKS DE SEILH	20/09 (1)	28/09(1)			22/11
	10/01 (3)	14/02 (3)			07/03
LES VIEILLES CANAILLES	04/10 (1)	04/11 (1)			06/12
AS MATRA	11/10 (1)	26/10 (1)			13/12
	10/01 (2)	24/01 (2)	31/01 (2)	31/01 (2)	07/03
MECAPROTEC FC	07/02 (1)	14/02 (1)			04/04
MISTRAL PL	24/01 (2)	25/01 (2)	10/02 (2)	14/02 (2)	21/03
PASPORT	31/01 (2)	31/01 (2)			28/03
FA ROQUES	04/10 (1)	29/11 (1)	02/02 (1)	07/02 (1)	06/12
	04/10 (2)	29/11 (2)			06/12
ST ALBAN AUCAMVILLE FC	15/11 (1)	15/11 (1)	21/01 (1)	24/01 (1)	10/01
SB SPORT FC	31/01 (1)	03/02 (1)			28/03
	07/02 (1)				04/04
ATHLETICO TOLOSA	04/10 (1)	04/10 (1)			06/12
	11/10 (1)	08/11 (1)			13/12
	06/12 (2)	31/01 (2)	09/02 (2)	14/02 (2)	31/01

20/09 (18)	Cartons Licences disponibles / Retirés / Licences à ramener pour Validation / Licences validés par Commission et non retirés par club
20/09 (18)	Licences validées par Commission et récupérées par club
20/09 (18)	Avertissement => délai restant inférieur à 4 semaines avant disqualification Joueurs
22/11	Date limite pour Traitement complet du dossier
22/11	Date de disqualification du (des) joueur(s)



**DISQUALIFICATIONS JOUEURS** (Licences **NON VALIDÉES** par la Commission dans le délai imparti)

CLUBS	NOM du JOUEUR	N° LICENCE	DATE DISQUALIFICATION
-------	---------------	------------	-----------------------



<b>ASC CNES</b>	DURAND Gauthier	55630061	A compter du <b>22/11/2021</b>
<b>LES SHADOCKS DE SEILH</b>	DENIS Stéphane	659785	A compter du <b>22/11/2021</b>
<b>ALTRAN FOOT</b>	CAFALDO DOS REIS Danillo	870770	A compter du <b>29/11/2021</b>
<b>AS DRT</b>	BREYSSE Jean Philippe CARPUAT Sébastien GALONNIER Arnaud LE GALLIC Gurvan VERDU Jérôme	162297 185030 658768 868498 679370	A compter du <b>06/12/2021</b>
<b>ASFP LUSITANOS</b>	MENDY Michaël	872897	A compter du <b>06/12/2021</b>
<b>IO TEAM</b>	AMIAN Yves Patrick	878009	A compter du <b>06/12/2021</b>
<b>LES VIEILLES CANAILLES</b>	ORRIT Gilles	662526	A compter du <b>06/12/2021</b>
<b>FA ROQUES</b>	MARIS Christophe SANE Ibrahima	903734 874817	A compter du <b>06/12/2021</b>
<b>ATHLETICO TOLOSA</b>	JEBLI Ahmed	55624201	A compter du <b>06/12/2021</b>
<b>AGATE FC</b>	MVONE EBANG Ansse Cohen NTOUTOUME ETOUGHE Yann	681800 831948	A compter du <b>13/12/2021</b>
<b>AS MATRA</b>	GARCIA Jordi	849950	A compter du <b>13/12/2021</b>
<b>ATHLETICO TOLOSA</b>	OLIVRY Thomas	817429	A compter du <b>13/12/2021</b>
<b>FC BALEC</b>	DUVAL Arthur	905218	A compter du <b>20/12/2021</b>
<b>AGATE FC</b>	WAGNE Demba Labo	836125	A compter du <b>03/01/2022</b>
<b>AGATE FC</b>	NDONG EMANE Ange Michel	836085	A compter du <b>17/01/2022</b>
<b>AGATE FC</b>	NDJOYE IGANA Luighi Darryl François NGOUEGNE TOVOR Attiso.G	810926 681803	A compter du <b>24/01/2022</b>
<b>AS DRT</b>	SOW Saliou	928111	A compter du <b>07/02/2022</b>
<b>AGATE FC</b>	BEKA OBIANG Romaric NDONG AYIKA MENSANH Jean Valéry ZUE Narcyl	681794 681801 929794	A compter du <b>21/02/2022</b>

Si explications nécessaires contacter **Marcel MARTINS** à la commission

## RESULTATS

### SEMAINE 7 DU 14/02/2022 AU 18/02/2022

#### *Coupe de la Haute-Garonne – Henri Crespin : 1/8<sup>ème</sup> finale*

TOLOSA DUCKS	<b>2</b>	-	<b>0</b>	FA ROQUES	
AS CNRS (7)	<b>1</b>	-	<b>9</b>	PASPORT	
SB SPORT FC	<b>2</b>	-	<b>2</b>	FONBO FC	
Tirs au but	<b>6</b>	-	<b>7</b>		
MAZDALAND (7)	<b>1</b>	-	<b>1</b>	TOULOUSE SA	
Tirs au but	<b>2</b>	-	<b>0</b>		
DYNAMO FC	<b>3</b>	-	<b>0</b>	ATHLETICO TOLOSA B	<b>F</b>

LES VIEILLES CANAILLES	0	-	2	ATHLETICO TOLOSA A	
------------------------	---	---	---	--------------------	--

### *Coupe de Printemps : 1/8<sup>ème</sup> finale*

SAINT ALBAN	6	-	4	ASCA	
NIMBA O.T.	3	-	0	BELLA BARBARIANS (7)	<b>F</b>
IO TEAM	2	-	2	AS DRT	
Tirs au but	5	-	3		
SOPRA STERIA FOOT	2	-	4	ASEAT	

## RATTRAPAGE

### *Coupe de la Haute-Garonne – Henri Crespin : Cadrage*

FC POTO	3	-	3	AGATE FC	
Tirs au but	4	-	5		
ASC CNES	3	-	0	AS SAINT LOUP CAMMAS (7)	<b>F</b>

### *Coupe de Printemps : Cadrage*








MISTRAL P.L.	0	-	3	O. BOURRASSOL (7)	<b>F</b>
SHADOCKS DE SEILH		<b>Remis</b>		AS MATRA (7)	

### *Coupe Occitane : Poule E - Tour 1 (du 20/09/21)*

FC BALEC	3	-	0	ATHLETICO TOLOSA C	<b>F</b>
----------	---	---	---	--------------------	----------

### *Coupe Occitane : Poule D - Tour 5 (du 24/11/21)*

LOLA	3	-	4	ALTRAN FOOT	
------	---	---	---	-------------	--

Non communication téléphonique du résultat		Feuille de match non parvenue	
Forfait	<b>F</b>	Litige	
Terrain impraticable		Panne d'éclairage	
Décision Commission		Demande club	

**Feuille de match non parvenue dans les délais ➡ match perdu par pénalité (0 point, 0 but pour, 3 contre) :**

## SPORTIVITE SEMAINE 7

**QUATRE** sorties temporaires, **NEUF** avertissements et **DEUX** exclusions (pour deux cartons) pour **11** rencontres arbitrées.

## SANCTIONS

**Rencontre TOLOSA DUCKS / FA ROQUES du 17/02/2022 - Coupe de la Haute-Garonne - 1/8<sup>ème</sup> :**

Pour " *TACLE IRREGULIER* " - AVERTISSEMENT -  
Soit 2 (deux) avertissements au cours de la saison, récidive du 22/12/2021 (**ART 32 - §B - f**),

CORREIA BORGES Micael, licence n°689032, (TOLOSA DUCKS)  
- Un (1) match de suspension ferme à compter du 28/02/2022.

**Rencontre SB SPORT FC / FONBO FC du 16/02/2022 - Coupe de la Haute-Garonne - 1/8<sup>ème</sup> :**

Pour " *TACLE IRREGULIER* " - AVERTISSEMENT -  
Soit 2 (deux) avertissements au cours de la saison, récidive du 14/12/2021 (**ART 32 - §B - f**),

LOPES Sergio, licence n°812364, (SB SPORT FC)  
- Un (1) match de suspension ferme à compter du 28/02/2022.

Pour " *ENERVEMENT* " - SORTIE TEMPORAIRE -, puis  
Pour " *ENERVEMENT* " - 2<sup>ème</sup> SORTIE TEMPORAIRE -  
Ce qui entraîne - EXCLUSION -

AITJAUD Arezki, licence n°680192, (FONBO FC)  
- Un (1) match de suspension ferme, l'automatique.

Suite au rapport de l'arbitre,  
Pour " *PROPOS GROSSIERS ET IRRESPECTUEUX A L'EGARD DE L'ARBITRE* » - EN DEHORS DU TERRAIN -

AITJAUD Arezki, licence n°680192, (FONBO FC)  
- Suspendu jusqu'à réception de son rapport et traitement par la commission.

**Rencontre LES VIEILLES CANAILLES / ATHLETICO TOLOSA A du 17/02/2022 - Coupe de la Haute-Garonne - 1/8<sup>ème</sup> :**

Pour " *COMPORTEMENT ANTISPORTIF* " - AVERTISSEMENT -, puis  
Pour " *TACLE DANGEREUX* " - 2<sup>ème</sup> AVERTISSEMENT -  
Ce qui entraîne - EXCLUSION -

GIRAUDO Denis, licence n°662509, (LES VIEILLES CANAILLES )  
- Un (1) match ferme, l'automatique.

**Rencontre LOLA / ALTRAN FOOT du 16/02/2022 - Coupe Occitane - Poule D - Tour 5 :**

Pour " **TAGLE IRREGULIER** "

- **AVERTISSEMENT** -

Soit **2 (deux)** avertissements au cours de la saison, récidive du **06/10/2021 (ART 32 - §B - f)**,

MAIGROT Sébastien, licence n°55677553, (LOLA)

- **Un (1) match de suspension ferme à compter du 28/02/2022.**

## COUPE OCCITANE

Les deux dernières rencontres de la Coupe Occitane ont enfin eu lieu.

Nous pouvons vous donner les classements finaux ainsi que les huit qualifiés (les premiers de chaque groupe et les trois meilleurs seconds) pour les ¼ de finale.

En cas d'égalité de points, les critères pris en compte pour le classement sont les suivants :

- ① nombre de rencontres jouées,
- ② goal-average particulier entre les deux équipes,
- ③ classement au challenge du fair-play,
- ④ goal-average général,
- ⑤ buts marqués

### POULE A

	EQUIPES	PTS	J	G	N	P	Pé	F	PéFNP	BP	BC	DIF
1 <sup>er</sup>	<b>FC POTO</b>	11	4	3	1	0	0	0	0	18	3	+15
2 <sup>ème</sup>	<b>ATHLETICO TOLOSA B</b>	9	4	1	3	0	0	0	0	9	4	+5
3 <sup>ème</sup>	<b>AS MATRA</b>	9	4	2	1	1	0	0	0	7	7	0
4 <sup>ème</sup>	<b>FA ROQUES</b>	7	4	1	1	2	0	0	0	7	9	-2
5 <sup>ème</sup>	<b>SOPRA STERIA FOOT</b>	4	4	0	0	4	0	0	0	5	23	-18

AS MATRA / ATHLETICO TOLOSA B : 1-1

Sportivité: FC POTO (9ème), ATHLETICO TOLOSA B (26ème), AS MATRA (28ème)

### POULE B

	EQUIPES	PTS	J	G	N	P	Pé	F	PéFNP	BP	BC	DIF
1 <sup>er</sup>	<b>USEMA COLOMIERS</b>	11	4	3	1	0	0	0	0	15	2	+13
2 <sup>ème</sup>	<b>TOULOUSE SA</b>	10	4	3	0	1	0	0	0	15	1	+14
3 <sup>ème</sup>	<b>ATHLETICO TOLOSA A</b>	7	4	1	1	2	0	0	0	5	13	-8
4 <sup>ème</sup>	<b>VIEILLES CANAILLES</b>	4	4	1	0	1	0	1	1	4	18	-14
5 <sup>ème</sup>	<b>MISTRAL PL</b>	2	4	0	0	2	0	2	0	1	12	-11

Sportivité: TOULOUSE SA (7ème), USEMA COLOMIERS (17ème),

### POULE C

	EQUIPES	PTS	J	G	N	P	Pé	F	PéFNP	BP	BC	DIF
--	---------	-----	---	---	---	---	----	---	-------	----	----	-----

1 <sup>er</sup>	<b>SHADOCKS DE SEILH</b>	11	4	3	1	0	0	0	0	12	3	+9
2 <sup>ème</sup>	<b>TOLOSA DUCKS</b>	8	4	2	1	0	1	0	0	13	9	+4
3 <sup>ème</sup>	<b>DYNAMO FC</b>	7	4	2	0	1	1	0	0	7	7	0
4 <sup>ème</sup>	<b>AS DRT</b>	5	4	1	0	2	0	1	0	3	14	-11
5 <sup>ème</sup>	<b>IO TEAM</b>	2	4	0	0	2	0	2	0	2	10	-8

Sportivité: SHADOCKS DE SEILH (7ème)

<b>POULE D</b>												
	EQUIPES	PTS	J	G	N	P	Pé	F	PéFNP	BP	BC	DIF
1 <sup>er</sup>	<b>ALTRAN FOOT</b>	9	4	2	1	1	0	0	0	14	11	+3
2 <sup>ème</sup>	<b>OLYMPIQUE TOULOUSE</b>	9	4	2	1	1	0	0	0	13	9	+4
3 <sup>ème</sup>	<b>LOLA</b>	8	4	1	2	1	0	0	0	10	9	+1
4 <sup>ème</sup>	<b>FONBO FC</b>	8	4	2	0	2	0	0	0	12	10	+2
5 <sup>ème</sup>	<b>ASCA</b>	6	4	0	2	2	0	0	0	7	17	-10

ALTRAN FOOT / O. TOULOUSE: 4 - 1

LOLA / FONBO FC: 3 - 1

Sportivité: ALTRAN FOOT (5ème), O. TOULOUSE (10ème)

<b>POULE E</b>												
	EQUIPES	PTS	J	G	N	P	Pé	F	PéFNP	BP	BC	DIF
1 <sup>er</sup>	<b>MECAPROTEC FC</b>	10	4	3	0	1	0	0	0	12	5	+7
2 <sup>ème</sup>	<b>FC BALEC</b>	10	4	3	0	1	0	0	0	8	4	+4
3 <sup>ème</sup>	<b>SB SPORT FC</b>	10	4	3	0	1	0	0	0	17	5	+12
4 <sup>ème</sup>	<b>ATHLETICO TOLOSA C</b>	5	4	1	0	2	0	1	0	5	10	-5
5 <sup>ème</sup>	<b>USA FOOT</b>	3	4	0	0	3	0	1	0	2	20	-18

MECAPROTEC FC / SB SPORT FC: 3 - 1

SB SPORT FC / FC BALEC: 4 - 0

FC BALEC / MECAPROTEC FC: 2 - 0

Sportivité: MECAPROTEC FC (12ème), FC BALEC (16ème), SB SPORT FC (33ème)

Classements donnés sous réserve de pénalités qui pourraient être données suite aux contrôles des feuilles de match des deux dernières rencontres. Le classement au challenge de la Sportivité de la compétition départage les équipes à égalité de point :

1<sup>er</sup> LES SHADOCKS DE SEILH (11 points, 7<sup>ème</sup> Sportivité), 2<sup>ème</sup> FC POTO (11 points, 9<sup>ème</sup> Sportivité), 3<sup>ème</sup> USEMA COLOMIERS (11 points, 17<sup>ème</sup> Sportivité), 4<sup>ème</sup> MECAPROTEC FC (10 points, 12<sup>ème</sup> Sportivité), 5<sup>ème</sup> TOULOUSE SA (10 points, 7<sup>ème</sup> Sportivité), 6<sup>ème</sup> FC BALEC (10 points, 16<sup>ème</sup> Sportivité), 7<sup>ème</sup> ALTRAN FOOT (9 points, 5<sup>ème</sup> Sportivité) et O. TOULOUSE (9 points, 10<sup>ème</sup> Sportivité).

Ce qui donne les rencontres :

LES SHADOCKS DE SEILH contre O. TOULOUSE,  
MECAPROTEC FC contre TOULOUSE SA,  
USEMA COLOMIERS contre FC BALEC,  
FC POTO contre ALTRAN FOOT.

**RECTIFICATIF CALENDRIER**

## SEMAINE 9 DU 28/02/2022 AU 04/03/2022

*Division : Promotion Excellence – journée 4 aller (du 04/11/21)*

ALTRAN FOOT

IO TEAM

Voir feuille des rencontres de ce bulletin

## **CALENDRIER**

Une petite précision concernant la programmation des rencontres : lorsqu'une rencontre est marquée « A définir » sur le bulletin, cela signifie que nous sommes en attente de terrain de la part de la mairie, mais que le match se déroulera bien la semaine concernée. Alors prévenez vos joueurs afin d'éviter quelques « loupés ».

## SEMAINE 8 DU 21/02/2022 AU 26/02/2022

*Coupe de France Auguste Delaune : 1/16<sup>ème</sup> finale*

PASPORT

AS PLUS LOIN B (75)

Gironis Synthé

Sa 26/02 14h00

FC CANTOU'LOUSAIN

AS PORTUGAIS PARIS (75)

Gironis Synthé

Sa 26/02 16h00

## SEMAINE 9 DU 28/02/2022 AU 04/03/2022

### RATTRAPAGE

*Division : Promotion – Journée 1 aller (du 29/09/21)*

ASCA

AS MATRA

Beaupuy

Me 02/03 20h15

*Division : Promotion Excellence – Journée 4 aller (du 04/11/21)*

ALTRAN FOOT

IO TEAM

Blagnac Baradels Sy.

Je 03/03 20h45

*Division : Promotion Excellence – Journée 9 aller (du 10/01/22)*

LOLA

USA FOOT

Sordelo Hb

Me 02/03 19h45

*Division : Honneur – Journée 9 aller (du 10/01/22)*

ASFP LUSITANOS

TOULOUSE SA

Castelginest

Lu 28/02 20h30

FC BALEC

FONBO FC

Lardenne synthé

Me 02/03 19h45

## SEMAINE 10 DU 07/03/2022 AU 11/03/2022

*Division : Excellence – Journée 13 retour*

SHADOCKS DE SEILH

PASPORT

Seilh Synthé

Ve 11/03 20h30

DYNAMO FC

ATHLETICO TOLOSA B

Sordelo St

Je 10/03 19h45

USEMA COLOMIERS

FC POTO

Capitany Synthé

Me 09/03 20h00

AJ SAINT EXUPERY

MECAPROTEC FC

R. Barran

Ma 08/03 19h45

*Exempt : ASEAT*

*Division : Promotion Excellence – Journée 13 retour*

O. TOULOUSE

ATHLETICO TOLOSA A

Lardenne Synthé

Me 09/03 19h45



LOLA	ASC CNES	La Ramée St	Lu 07/03	19h45
FC CANTOU'LOUSAIN	IO TEAM	La Ramée Synthé	Ve 11/03	19h45
ALTRAN FOOT	AGATE FC	Blagnac Baradels Syn	Je 10/03	20h45

*Exempt : USA FOOT*

***Division : Honneur – Journée 13 retour***

ASFP LUSITANOS	AS DRT	Castelginest	Lu 07/03	20h30
FC BALEC	MISTRAL P.L.	Sordelo St	Me 09/03	19h45
SAINT ALBAN	FONBO FC	St Alban	Lu 07/03	20h15
FORZA VIOLA FC	LES VIEILLES CANAIL	Stadium n°4 Synthé	Je 10/03	20h30

*Exempt : TOULOUSE SA*

***Division : Promotion – Journée 13 retour***

SOPRA STERIA FOOT	ASCA	Sordelo Hb	Je 10/03	19h45
ATHLETICO TOLOSA C	AS MATRA	Argoulets St	Je 10/03	19h45
SB SPORT FC	TOLOSA DUCKS	Sordelo Hb	Me 09/03	19h45
AS EVOTEC	FA ROQUES	M. Cerdan St	Lu 07/03	19h45

*Exempt : NIMBA OT*